

## QUIZ SUR LA GENEALOGIE

- 1). Si je constitue une généalogie qui part de moi-même, à la recherche de mes ancêtres, je réalise une :
  - A – généalogie ascendante
  - B – généalogie cognitive
  - C – généalogie descendante
  
- 2). Les symboles généalogiques suivants x, o, + signifient respectivement :
  - A – mariage, décès, baptême
  - B – décès, naissance, mariage
  - C – mariage, naissance, décès
  
- 3). Les enfants de la sœur de mon père et ceux du frère de ma mère sont mes .
  - A – petits cousins
  - B – cousins germains
  - C – cousins issus de germains
  
- 4). Quel roi de France imposa la tenue des registres de baptême et de sépulture ? :
  - A – Louis XV
  - B – François 1<sup>er</sup>
  - C – Henri IV
  
- 5). Si je fais des recherches sur les armoiries de ma famille, je cherche dans le domaine de :
  - A – la blasologie
  - B – l'héraldique
  - C - l'étymologie
  
- 6). Un arbre généalogique qui représente surtout les hommes de la famille, de même patronyme, est basé sur une généalogie :
  - A – agnatique
  - B – cognatique
  - C - ascendante
  
- 7). Quand a-t-on rendu obligatoire la tenue des registres de mariage ? :
  - A – juillet 1620
  - B – mai 1579
  - C – septembre 1714
  
- 8). Où sont conservés les registres paroissiaux ? :
  - A – dans chaque commune
  - B – aux Archives Nationales de France
  - C – aux Archives Départementales de chaque département

9). Sur les registres paroissiaux, sont inscrits les actes de :

- A – baptême, mariage, sépulture
- B – naissance, mariage, décès
- C – baptême, fiançailles, décès

10). Dans les registres paroissiaux et beaucoup de tables décennales, si 7bre indique le mois de septembre, le mois de décembre sera noté :

- A – 8bre
- B – 10bre
- C - 12bre

11). Afin de progresser dans la lecture et le décryptage d'actes anciens, je peux consulter un manuel de :

- A – latin
- B – paléographie
- C - paléontologie

12). Les recensements par feu regroupaient :

- A – les personnes d'un même patronyme
- B – les personnes issues de feu tel ou tel propriétaire
- C – toutes les personnes vivant dans la même maison

13). Dans une généalogie ascendante, chaque ancêtre porte un numéro appelé :

- A – aboville
- B – sosa
- C - pelissier

14). Afin de faciliter les échanges de fichiers généalogiques informatiques, les mormons ont conçu un format universel de fichier appelé :

- A – gedcom
- B – cederom
- C – genmorm

15). Les historiens et les généalogistes recourent souvent à des cartes géographiques anciennes et notamment à la célèbre carte :

- A – Michelin
- B – Magellan
- C – Cassini

16) Le calendrier républicain a été créé à la révolution française, les semaines étaient de :

- A – 6 jours
- B – 8 jours
- C – 10 jours

**17)** Comment appelle-t-on le calendrier actuel qui existait déjà avant la révolution française :

- A – grégorien
- B – julien
- C – hébraïque

**18)** Combien d'années faut-il attendre pour que les actes soient accessibles à tous ? :

- A – 50 ans
- B – 75 ans
- C – 100 ans

**19)** Quel acte peut-on obtenir sans délais :

- A – naissance
- B – mariage
- C – décès

**20)** Le divorce en France a été autorisé pour la première fois :

- A – le 14 juillet 1789
- B – le 15 Août 1791
- C – le 20 septembre 1792

## RÉPONSES

1) – A      2) – C

3) – B / *Un(e) cousin(e) germain(e) est le fils ou la fille du frère ou de la sœur de ma mère ou de mon père, c'est donc l'enfant de mon oncle ou ma tante. Les enfants nés de cousin(e) germain(e) différents sont des cousin(e)s issus de germain(e)s.*

4) – B      5) – B

6) – A / *La généalogie par les femmes (mère, grand-mère, arrière grand-mère, etc.) est cognatique.*

7) – B      8) – C      9) – A

10) – B / *7bre-septembre, 8bre-octobre, 9bre-novembre, 10bre-décembre*

11) – B / *La paléographie est l'étude des écritures manuscrites anciennes*

12) – C

13) – B / *On utilise la numérotation d'aboville ou pelissier pour la généalogie descendante*

14) – A      15) – C

16) – C / *Dans le calendrier républicain, les semaines sont des décades, les jours se nomment : primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi, décadi.*

17) – A / *Le **calendrier julien** est un calendrier solaire utilisé dans la Rome antique. Le **calendrier grégorien** est une réforme du calendrier julien engagée sous Jules César. Le 5 octobre 1582 (julien) le pape Grégoire XIII décida que ce jour serait le 15 octobre 1582 (grégorien). La France adoptera ce calendrier le 10 décembre 1582 (julien) qui devient le 20 décembre 1582 (grégorien)*

18) – B      19) – C

20) – C      *En 1789, à la révolution tout est remis en cause, et en particulier le principe d'indissolubilité sous l'impulsion des Lumières. La loi du 20 septembre 1792 autorise le divorce pour deux causes : soit le consentement mutuel soit par la volonté unilatérale d'un époux par incompatibilité des mœurs.*